

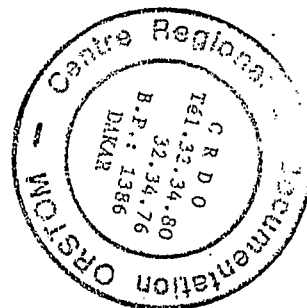
La Population du Sénégal,
Yves Charbit et Salif Ndiaye, eds

1994

VALERIE DELAUNAY

20

CHAPITRE 5



LA NUPTIALITE DES CELIBATAIRES EN MILIEU RURAL SERER

Alors que les relations entre les variables démographiques (fécondité, mortalité, nuptialité et migrations) et la conjoncture économique des pays industrialisés contemporains sont souvent sujet à controverses, il semble exister un consensus dans le cas des relations dans les populations de l'Europe ancienne et du monde en développement (Lee, 1990).

En effet, la nuptialité, puisque c'est l'événement qui nous intéresse, est souvent retardée par les crises conjoncturelles, soit directement par le facteur économique (difficulté à faire face au coût du mariage), soit indirectement par le biais de la mortalité, généralement en hausse en période de crise (période de deuil, climat d'insécurité) (Galloway, 1988). Les périodes de crise sont souvent suivies de périodes de "rattrapage", durant lesquelles les générations qui ont reporté leur union se marient. On observe alors un plus grand nombre de mariages sur quelques années, sans pour autant que dans les générations concernées, la nuptialité soit au total plus fréquente.

L'analyse du moment des événements démographiques est toujours confrontée, en période de changement conjoncturel, au problème de la dissociation entre l'effet "conjoncturel" et l'effet de "génération".

L'objectif poursuivi est de savoir si le premier mariage est dépendant des fluctuations économiques (et donc des récoltes et de la pluviométrie), s'il existe d'autres facteurs de fluctuations, et si l'on peut



5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

décèler une tendance dans l'évolution de la primo-nuptialité. Pour ce faire, nous utiliserons des indicateurs du moment (tables de nuptialité et mariages réduits) ainsi que des données par génération.

DONNEES ET METHODES

La zone d'étude de Niakhar

Caractéristiques générales

L'observation porte sur trente villages qui rassemblent aujourd'hui une population d'environ 25.000 personnes sur la période 1984-1991. La population est essentiellement serer (à 96%), à forte majorité musulmane (72% de musulmans, 24% de chrétiens), ce qui n'exclut pas l'appartenance au culte des *pangool* (religion traditionnelle).

L'agriculture y est l'activité principale (88% des plus de 8 ans cultivent). La production de mil comme culture de subsistance, et celle de l'arachide comme culture de rente, représentent l'essentiel de l'activité agricole. L'économie, qui est donc essentiellement agricole, est en crise. La dégradation économique que connaît la zone d'étude est due à plusieurs facteurs convergents. La pluviométrie annuelle est en décroissance depuis 1970 : de l'ordre de 600 à 700 mm avant 1965, elle est passée à 400 mm durant les vingt dernières années (Guigou, Lericollais, 1992). Les cours mondiaux de l'arachide ont baissé (Dubois et al., 1987). Le manque d'infrastructures met un frein aux échanges commerciaux. Les agriculteurs sont dans l'impossibilité d'investir (achat d'engrais), ce qui conjointement à l'appauvrissement des sols amoindrit le rendement agricole. Enfin la croissance démographique exige une intensification continue de l'agriculture et contribue ainsi à l'appauvrissement des sols.

En réponse à la crise, la solution la mieux adaptée semble être la migration saisonnière de saison sèche (Roch, 1975 ; Fall, 1988, 1992 ; Pontié, Lericollais, 1991). Envoyer un ou plusieurs membres du foyer travailler en ville au cours de la saison sèche permet tout d'abord d'économiser les réserves de mil et de limiter les problèmes de soudure, qui se posent chaque année. En second lieu, si le migrant trouve un emploi suffisamment rémunéré, il enverra en retour une somme d'argent ou des denrées alimentaires.

Des statistiques sur les absences relevées en février 1991 et février 1992 (Paquet, 1992) nous montrent que les deux sexes sont touchés de

la même manière (48,7% des absences sont féminines). Mais ce sont les répartitions par âge qui diffèrent d'un sexe à l'autre : les absences féminines à motif économique sont plus précoces que les absences masculines (chez les femmes, les taux d'absence sont de 37,2% pour les 10-14 ans, 42,5% pour les 15-19 ans et 13,9% pour les 20-24 ans contre respectivement 1,8%, 19,4% et 39,9% chez les hommes). Les proportions sont très élevées pour les jeunes filles : un tiers des jeunes filles de 10 à 14 ans et près de la moitié des 15-19 ans étaient donc parties pour chercher un travail en ville.

Les jeunes filles partent ainsi plus tôt que les garçons vers la ville, où elles trouvent des emplois de bonne dès l'âge de 8 ans. Mais lorsqu'elles arrivent à l'âge du mariage, la tendance est de regagner le village pour s'y marier.

Le premier mariage

Comme l'écrit Guigou, "l'institution matrimoniale est au coeur des contradictions de la société serer actuelle et révèle, de façon exemplaire, la profondeur des changements qui affectent les relations entre individus et entre groupes sociaux" (Guigou, 1992, p. 420). Les coutumes de demande en mariage, de célébration du mariage et de compensation matrimoniale sont en évolution. Alors qu'auparavant la dot versée par le prétendant était divisée en deux parties égales (celle destinée au père de la fille et celle que recevait l'oncle maternel), et que les arrangements se déroulaient à l'écart des futurs époux qui ne se rencontraient que le jour du mariage, on assiste depuis deux générations environ à une modification des comportements.

"Le prétendant accompagné d'un compagnon de classe d'âge (...) est aujourd'hui reçu par la jeune fille et sa mère dans la case de la mère, puis la mère se retire laissant la jeune fille en tête à tête avec les jeunes gens" (Guigou, 1992, p. 480). C'est alors que la jeune fille, par son attitude ou des paroles incitera la poursuite de la demande. On peut voir là un signe d'émancipation des jeunes gens.

La compensation matrimoniale se compose aujourd'hui de quatre parts : celle de la fille, de son père, de sa mère, et de son oncle maternel. Cette nouvelle répartition de la compensation matrimoniale semble montrer une évolution de la place de la jeune fille et de sa mère dans la transaction matrimoniale et donc une évolution du statut de la femme. Le montant de la part de la jeune fille est en général déterminé par ses camarades de classe d'âge. La remise de cette part (ou parfois de celle du père) permet l'officialisation de l'engagement des familles.

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

La jeune fille doit alors refuser tout autre prétendant. Ce n'est que lorsque la totalité des parts est versée que le mariage est réellement reconnu : la jeune fille rejoint la maison conjugale, celle du mari, dans laquelle des festivités (repas, chants, danses) sont organisées. Cette cérémonie est parfois précédée par une réception organisée dans la famille de la jeune fille lors de la remise de la dot. Ayant rejoint le foyer conjugal, celle-ci devient membre à part entière de la famille du mari.

Parallèlement à ces cérémonies traditionnelles, se célèbre une cérémonie religieuse : à l'église pour les chrétiens et à la mosquée pour les musulmans. La cérémonie musulmane, appelée *takk*¹, intervient le plus souvent avant le mariage. Il peut intervenir après la promesse de mariage (après qu'une des parts soit versée), ou bien même sans qu'aucune part ne soit versée². Si le prétendant tarde à honorer ses dettes, le *takk* peut être dissout. Le *takk* est en général considéré comme un mariage à part entière. Il autorise les visites du garçon dans la maison de la jeune fille et il est même des cas où celui-ci est autorisé à passer la nuit avec elle. Les enfants issus de ces unions sont considérés comme légitimes. Il faut signaler aussi que le *takk* intervient souvent pour légitimer les grossesses prénuptiales ; il est alors célébré entre la date de l'accouchement et le jour du baptême.

Malgré l'entorse que constitue le *takk*, le mariage, et plus particulièrement le premier mariage, reste lié aux problèmes économiques que peuvent rencontrer les individus, par le biais de la compensation matrimoniale. Dans un contexte de crise agricole qui touche depuis plusieurs années l'ensemble du bassin arachidier, l'économie locale est devenue pour la plus grande part dépendante de la pluviométrie. On assiste cependant à une "restructuration de l'économie locale" (Guigou, Lericollais, 1992) par le développement des mouvements migratoires vers les villes ou les terres neuves. Mais

1 Le *takk* correspond à ce qui est nommé "fatha" en arabe ; il s'agit d'une cérémonie célébrée par un représentant de l'Islam, qui prononce la première sourate du coran, la Fatha (l'ouvrante) et reconnaît ainsi l'union devant Dieu.

2 Lors d'une enquête sur un échantillon de premiers mariages ou *takk*, nous avons constaté que la moitié des cas correspondaient à des *takk* sans versement, un quart étaient des cas de versements partiels et seulement un quart, des versements complets.

les revenus extra-agricoles ne permettent pas de rétablir l'équilibre. Les jeunes gens (et leur parents au sens large) ont de plus en plus de mal à rassembler l'argent nécessaire à la compensation matrimoniale dont le montant total peut atteindre 250.000 francs CFA³. Les frais de cérémonie et les cadeaux complémentaires peuvent atteindre 100.000 francs CFA (Guigou, 1992). Le versement de la compensation matrimoniale se fait par étapes, et le mariage religieux (*takk*) est souvent célébré avant que le versement ne soit complet, et parfois même avant le premier versement.

Méthodes

Deux analyses ont été menées :

- l'une de type longitudinal, limitée par la faible étendue des données : l'analyse porte sur les générations 1966 à 1974 pour lesquelles on a pu calculer l'âge médian au premier mariage ;
- l'autre de type transversal où des analyses plus fines ont pu être effectuées : il y a plusieurs manières de mesurer les premiers mariages. Tout d'abord par simple comptage des premiers mariages au cours de la période d'observation. Une seconde méthode est celle des mariages réduits qui consiste à sommer les taux de seconde catégorie. Une troisième méthode passe par la construction des tables de nuptialité qui nous permet d'obtenir une série de mariages.

Les données utilisées proviennent de l'enregistrement continu des événements démographiques depuis 1983. Les passages étaient annuels ou biannuels jusqu'en 1987, période où les programmes épidémiologiques et de vaccination l'exigeaient ; ils devinrent hebdomadaires jusqu'à aujourd'hui. Les analyses portent sur la période 1984-1991, pour éviter les problèmes dus à l'installation du système de collecte, et sur la population féminine âgée de 10 à 39 ans. Elles sont effectuées par année⁴. Les analyses transversales effectuées sont essentiellement inspirées d'une analyse des indices du moment de la nuptialité des célibataires réalisée par Yves Péron (1991).

3 100 FCFA = 2 FF

4 Les mises à jour se font chaque années en mars, pour tirer meilleur parti des données, les analyses ont été faites de 1^{er} mars en 1^{er} mars. On entendra donc par 1988 l'année écoulée entre le premier mars 1988 et le premier mars 1989.

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

Définitions

Age médian au premier mariage

Le calcul des proportions de célibataires à chaque premier janvier et selon l'année de naissance, nous a permis de calculer, moyennant une hypothèse d'équirépartition, les proportions de célibataires aux âges exacts et par génération, et ainsi d'en déduire l'âge médian au premier mariage pour chaque génération, c'est-à-dire l'âge auquel 50% des filles ne sont plus célibataires.

Premiers mariages réduits

Les premiers mariages réduits entre l'âge x et l'âge $(x + a)$ sont équivalents à "a" fois les taux de seconde catégorie : ils sont le rapport entre les nombres de premiers mariages du groupe d'âge et l'effectif des femmes de ce groupe d'âge (quel que soit leur état matrimonial), multiplié par "a". Pour calculer de la manière la plus exacte possible cet effectif (la base de données nous en offrant la possibilité), nous avons calculé le nombre d'années vécues par les femmes dans le champ d'observation pour chaque groupe d'âge (voir Annexe 1, formules (1) et (5)).

La somme des premiers mariages réduits nous fournit un indice synthétique de nuptialité et sa variation au cours des périodes nous donne une indication sur l'évolution du moment. L'intérêt de cet indicateur réside dans l'analyse de ses variations mais il reste un très mauvais indicateur de niveau (puisqu'il ne rapporte pas les événements à la population à risque).

Tables de nuptialité

Le calcul d'une table de nuptialité part de la série des quotients de nuptialité, elle-même obtenue par le rapport du nombre de mariages par année et par génération au nombre de célibataires en début de période. La table s'obtient en appliquant à une série de célibataires fictive les quotients de nuptialité à chaque âge. On obtient alors des mariages qui seraient ceux d'une génération qui subirait les conditions de nuptialité du moment à chaque âge (voir Annexe 1, formules (13) et (14)).

Taux de nuptialité des célibataires

Il s'agit là des taux de première catégorie : ils sont le rapport des premiers mariages et de l'effectif des femmes célibataires. Ces taux

Valérie DELAUNAY

représentent donc le meilleur indicateur de niveau de la nuptialité (voir Annexe 1, formule (3)).

Yves Péron (1991) met en évidence que "le nombre de premiers mariages au cours d'une année dépend de quatre facteurs démographiques (...): l'effectif de la population féminine, sa composition par âge, la proportion de célibataires à chaque âge, et, enfin, les taux de nuptialité des célibataires à chaque âge. Le calcul des mariages réduits élimine l'effet des deux premiers facteurs pour ne conserver que celui des deux derniers. La table de nuptialité du moment, qui repose uniquement sur les taux de nuptialité, ne conserve que l'effet du dernier facteur".

Nous verrons que les différentes méthodes nous donnent des résultats dissemblables puisqu'elles mesurent des "facteurs" distincts. Nous tenterons d'en expliquer les divergences et d'en tirer des conclusions sur l'évolution de la nuptialité.

RESULTATS

Age médian au premier mariage

Les analyses effectuées à partir de l'Enquête sénégalaise sur la fécondité (Charbit et al., 1985) ont déjà montré un certain recul de l'âge médian au premier mariage au fil des générations. Les résultats laissent apparaître un retard au mariage pour lequel l'éducation et le lieu de résidence semblent être déterminants. La composante ethnique a été étudiée, et montre que les Serer sont parmi les ethnies ayant accusé le plus sensible retard de l'âge au mariage : l'âge moyen au premier mariage passe, pour l'ensemble des Serer du Sénégal, de 15,6 ans pour les 40-49 ans en 1978 à 18,8 ans pour les 20-29 ans la même année.

Ce résultat se confirme ici. Les données dont nous disposons nous permettent de calculer l'âge médian au premier mariage sur six générations (G1967 à G1972), et de l'estimer pour deux générations (G1966 et G1973) (Tableau 1). L'âge médian est en évolution croissante au fil des générations, avec un certain palier entre les générations 1969 et 1970 et un autre entre les générations 1971 et 1972. On a pu calculer les droites de régression liant l'âge médian à la génération selon différents cas de figure. Tout d'abord en considérant l'ensemble des générations, puis en séparant les générations en trois

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

groupes (G1966 à G1969, G1970 à G1971 et G1972 à G1973). La pente de chacune des régressions est présentée dans le tableau 2.

TABLEAU 1. POURCENTAGE DE CÉLIBATAIRES
SELON L'ÂGE ET LA GÉNÉRATION

Age	Génération									
	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
16				74,8	77,7	81,0	81,7	74,6	76,3	74,2
17			55,6	61,5	60,7	63,7	66,9	61,3	65,6	63,4
18		42,5	44,8	46,2	45,0	44,6	49,4	48,9	55,7	
19	31,9	33,9	32,4	33,0	32,3	32,7	36,1	39,2		
20	25,7	25,7	24,4	22,8	22,9	26,3	27,1			
21	21,1	18,8	17,9	16,6	17,5	18,4				
Age médian	17,1*	17,5	17,8	17,7	17,7	18,0	17,9	18,6*		

* : estimé

TABLEAU 2. PENTE DE LA DROITE DE RÉGRESSION
SELON LES DIFFÉRENTS MODÈLES

Génération de référence	a
1966-1973	0,16
1966-1969	0,21
1970-1971	0,30
1972-1973	0,70

La pente de la droite de régression générale est de 0,16, ce qui nous montre qu'il existe une certaine liaison linéaire entre l'âge médian et la génération. Mais si l'on tient compte des différents paliers, on peut considérer que l'âge médian évolue en trois phases. Une première phase de croissance de la génération 1966 à la génération 1969, avec une pente de 0,21. Une seconde phase de croissance pour les générations 1970 et 1971 avec une pente de 0,30. Enfin, une troisième phase de croissance pour les générations 1972 et 1973, plus importante cette fois-ci, avec une pente de 0,70.

Nous verrons plus tard comment interpréter ces différentes phases et comment expliquer ce phénomène de palier à partir des événements conjoncturels.

Premiers mariages observés

L'enregistrement des mariages des célibataires nous permet de produire la distribution des premiers mariages selon l'année (Tableau 3). Deux années sont particulièrement "creuses" : 1984 et 1991 ; on pourrait penser à un biais de collecte, ce qui est peu probable puisque la collecte a débuté en 1983, et donc était opérationnelle en 1984, et qu'elle continue jusqu'à ce jour (1992). Les méthodes d'enregistrement des mariages n'ont pas fondamentalement changé entre 1983 et 1992. Les années qui ont connu le plus de premiers mariages sont dans l'ordre d'importance : 1988, 1990, 1987, 1985.

TABLEAU 3. EFFECTIFS OBSERVÉS DES PREMIERS MARIAGES

Année	S ₁ M _x
1984	99
1985	129
1986	117
1987	140
1988	189
1989	106
1990	141
1991	77
Total 1984-1991	998

Comme on l'a dit précédemment, cet indicateur dépend de trop nombreux facteurs pour nous permettre d'en tirer des conclusions fiables sur l'évolution de la nuptialité des célibataires (l'effectif de la population féminine, sa composition par âge, la proportion de célibataires à chaque âge, et enfin le taux de nuptialité des célibataires à chaque âge). Cependant si la structure de la population a peu varié au cours de la période, on mettra en évidence une évolution de la nuptialité comparable à celle des premiers mariages observés, soit une plus forte nuptialité en 1988 et plus faible en 1991.

Le mouvement saisonnier

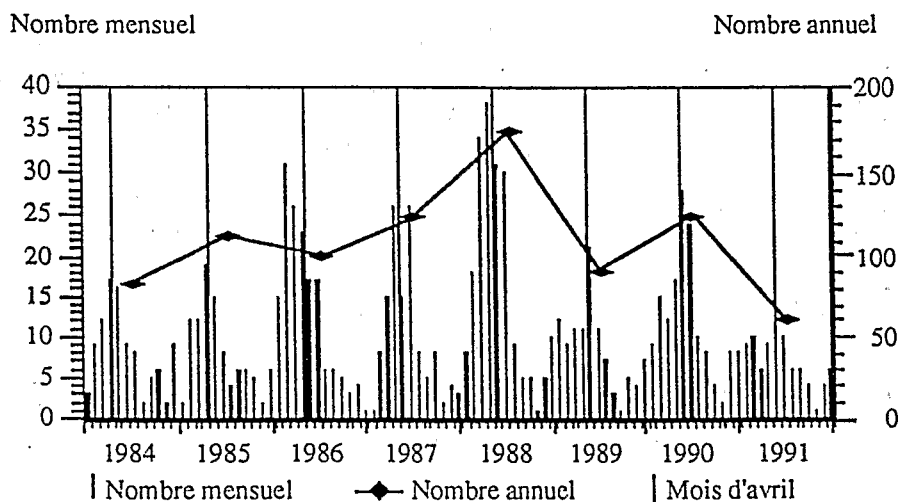
Les activités agricoles sont prédominantes et leur saisonnalité n'est pas sans conséquences sur les événements démographiques. La préparation des champs débute en mai ; le semis du mil se fait en juin, avant les premières pluies, alors que l'arachide demande une première pluie pour être semée ; ensuite viennent les travaux de désherbage,

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

démariage, sarclage ; la récolte a lieu en septembre-octobre pour le mil, octobre-novembre pour l'arachide ; la traite de l'arachide dure jusqu'à décembre-janvier. Les premiers mariages observés nous permettent de tracer le mouvement saisonnier de la nuptialité au cours de la période (Figure 1).

Les premiers mariages ont lieu essentiellement en période de saison sèche : 70% ont lieu entre février et juin. Le pic de saison sèche se retrouve chaque année, entre mars et mai, selon les années, donc avant les travaux champêtres. Inversement on observe un creux d'hivernage qui se situe entre septembre et janvier selon les années, pendant les activités agricoles.

FIGURE 1. NOMBRE MENSUEL ET NOMBRE ANNUEL DES PREMIERS MARIAGES DES FEMMES. NIAKHAR (1984-1991)



La nuptialité suit donc un mouvement saisonnier accompagnant le cycle des cultures : on se marie très peu durant la période des travaux champêtres ; on se marie beaucoup au coeur de la saison sèche, après avoir terminé la traite de l'arachide. Le mouvement saisonnier semble montrer que le premier mariage nécessite à la fois une disponibilité de temps et une disponibilité d'argent. En effet, c'est après la traite de l'arachide que les paysans sont rémunérés et qu'il peuvent alors engager des transactions matrimoniales.

Premiers mariages réduits

Les premiers mariages réduits ou taux de seconde catégorie ont pu être calculés pour chaque année en rapportant le nombre annuel de premiers mariages au nombre d'années vécues, toutes situations matrimoniales confondues (Tableau 4).

La formule de cet indice (voir Annexe) montre que les mariages réduits résultent de deux composantes : les taux de nuptialité et les proportions de célibataires. Comment évoluent-ils ?

Evolution des premiers mariages réduits

L'analyse de la répartition des premiers mariages réduits montre que leur variation est tout à fait comparable à celle des premiers mariages observés. On peut donc considérer que les deux facteurs démographiques "effectif de la population féminine" et "composition par âge de cette population" ne sont pas ici des facteurs de changement, et qu'ils font preuve d'une certaine stabilité au cours de la période. En effet, le taux d'accroissement annuel de la population féminine sur la période est de 1,21%. L'évolution de la répartition par âge montre une part croissante des 10-14 ans, ce qui signifie un léger "rajeunissement" de cette population, mais sans changement notable (l'âge moyen calculé sur la classe d'âge 10-39 ans passe de 22,9 ans en 1984 à 22,5 ans en 1990, soit 0,4 an en moyenne).

TABLEAU 4. SOMMES DES PREMIERS MARIAGES RÉDUITS (INDICES SYNTHÉTIQUES DE PRIMO-NUPTIALITÉ) OBSERVÉS CHAQUE ANNÉE

Année	S 1^{mr}_x
1984	515
1985	694
1986	632
1987	722
1988	959
1989	535
1990	704
1991	391

Les premiers mariages réduits présentent une distribution en "dents de scie" sur la période. Cette distribution est caractérisée par trois pics, l'un en 1985 (694), le second en 1988 (959) et le troisième en 1990 (704). 1984, 1989 et 1991 sont des années où les mariages réduits sont les moins nombreux.

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

Pour mieux comprendre l'évolution de cet indicateur, nous allons observer ses composantes.

Evolution des taux de nuptialité des célibataires

La répartition des taux de nuptialité des célibataires selon le groupe d'âge (Tableau 5) présente la même évolution en "dents de scie", marquée à tous les âges par un pic en 1988 et un autre en 1990 (surtout pour les 19 ans et plus). Le pic de 1985 n'est présent que pour le groupe d'âge 15-20 ans.

TABLEAU 5. TAUX DE NUPTIALITÉ DES CÉLIBATAIRES $\frac{T}{A \cdot X}$ (POUR. 1000)

Année	10-14	15-16	17-18	19-20	21-22	23-24	25-29	30-34
1984	13	115	160	107	225	255	85	0
1985	16	127	230	215	187	157	135	0
1986	15	88	225	204	233	240	196	133
1987	17	115	238	241	234	97	90	120
1988	23	156	284	293	453	404	189	298
1989	13	80	197	128	71	210	149	610
1990	17	101	165	257	260	219	254	767
1991	6	58	122	133	116	120	69	0

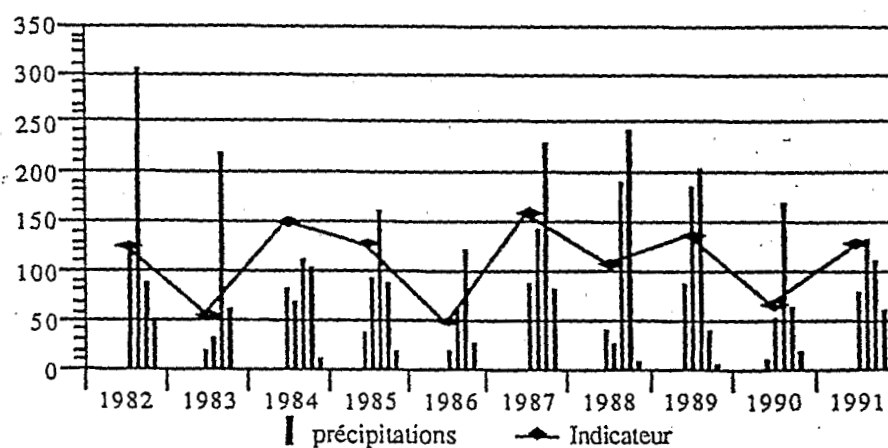
Quel que soit l'âge, un facteur exogène agit donc sur la nuptialité des célibataires et explique ses fluctuations annuelles. La première explication venant à l'esprit est celle de l'existence de période de forte crise agricole provoquant un report des mariages certaines années.

La mesure mensuelle de la pluviométrie a été effectuée au cours de la période 1982-1992. Les pluies tombent entre juin et octobre. La pluviométrie est favorable à la culture lorsqu'elle est non seulement abondante, mais bien répartie au cours de l'hivernage, sans quoi les cultures peuvent sécher, et de nouveaux semis doivent être effectués. Nous avons donc calculé les moyennes mensuelles sur les 5 mois d'hivernage, les écarts-types, et le rapport de la moyenne au carré sur l'écart-type (Tableau 6). Plus la moyenne est forte, et plus l'écart-type est faible, plus le rapport sera élevé et meilleur sera l'hivernage. Les indicateurs les plus forts se retrouvent dans l'ordre d'importance pour 1987, 1984, 1989, 1991 et 1985 (Figure 2). Les bénéfices économiques de la pluviométrie se reportent sur l'année suivante par l'entremise de la vente de l'arachide.

TABLEAU 6. INDICATEURS DE PLUVIOMÉTRIE A NIAKHAR

Année	Moyenne mensuelle sur les 5 mois (1)	Ecart-type (2)	Indicateur de pluviométrie (3)=(1) ² /(2)
1983	65,62	79,24	54,34
1984	74,14	37,04	148,38
1985	78,98	49,63	125,68
1986	45,40	42,68	48,29
1987	109,40	76,16	157,15
1988	100,84	95,94	105,99
1989	102,86	77,96	135,69
1990	62,22	57,40	67,45
1991	76,34	45,45	128,24

FIGURE 2. PRÉCIPITATIONS MENSUELLES ET INDICATEUR DE PLUVIOMÉTRIE NIAKHAR (1982-1991)



La concordance est remarquable : à chaque pic de la nuptialité (1985, 1988, 1990) correspond un hivernage précédent relativement bon. Il semble donc clair que la nuptialité subit les fluctuations de la production agricole, qui est elle-même dépendante de la pluviométrie. Mais la corrélation entre l'indicateur de pluviométrie et les premiers mariages réduits de l'année suivante n'est pas parfaite ($r=0.64$), ce qui témoigne de l'existence d'autres facteurs déterminants des variations

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

annuelles de la nuptialité. Il faut remarquer aussi que notre indicateur ne rend pas entièrement compte des ressources monétaires des individus ; celles-ci dépendent de la conservation des grains (les insectes peuvent détruire une partie de la récolte), mais aussi du prix de vente des céréales, des dettes contractées au cours de la saison sèche, et des revenus extra-agricoles.

L'évolution des proportions de célibataires

L'évolution des proportions de célibataires constitue un autre indicateur de l'évolution de la nuptialité (Tableau 7). Tous âges confondus (10-39 ans), on observe que la proportion de célibataires augmente de manière régulière avec les années avec un frein dans la croissance en 1988. La proportion de célibataires est dépendante en grande partie de la nuptialité, puisque celle-ci constitue une des principales sorties du célibat, les autres sorties étant les décès et les émigrations. D'autres facteurs affectent la proportion de célibataires et expliquent que les proportions de célibataires ne varient pas toujours de la même manière que la nuptialité :

- l'entrée dans la classe d'âge analysée (10 ans) : la croissance naturelle positive augmente la part des classes jeunes, et donc la part des célibataires ;
- les migrations : les entrées de célibataires augmentent la part des célibataires et leurs sorties la diminuent ; de même, les entrées de femmes non célibataires la diminuent, et leurs sorties l'augmentent.

Les proportions de célibataires sont très importantes chez les 10-14 ans. La nuptialité débute doucement à partir de 15 ans (entre 15 et 16 ans, une femme sur quatre n'est plus célibataire) et prend toute son ampleur à partir de 17 ans (entre 17 et 18 ans, près d'une femme sur deux n'est plus célibataire et trois femmes sur quatre entre 19 et 20 ans). Au-delà de 25 ans, les proportions de célibataires sont négligeables (moins de 4%).

TABLEAU 7. PROPORTIONS DE CÉLIBATAIRES $\frac{P_x}{A_x}$ (POUR 100)

Année	10-14	15-16	17-18	19-20	21-22	23-24	25-29	30-34	Total
1984	98,12	71,82	41,59	22,87	12,24	5,81	2,63	0,28	33,54
1985	98,09	76,58	47,73	25,78	13,16	5,29	2,35	0,79	34,82
1986	97,66	77,21	43,37	22,56	14,28	7,11	1,57	1,13	35,31
1987	97,75	78,19	44,27	25,33	14,85	8,97	2,38	1,13	37,88
1988	97,53	73,24	44,39	22,99	11,43	8,36	3,03	0,85	37,76
1989	97,78	76,38	48,04	22,58	12,16	6,50	3,93	0,61	38,82
1990	98,09	75,52	49,56	26,10	12,53	6,69	3,80	0,45	39,71
1991	98,95	80,11	53,60	28,23	12,72	7,65	3,53	0,42	40,28

L'augmentation des proportions de célibataires de 1984 à 1991, et donc le retard de la nuptialité, concerne surtout les classes d'âge de 15 à 20 ans. L'intensification de la nuptialité de 1988 se traduit par une rupture de la tendance à la hausse des proportions de célibataires.

Après 1988, les proportions de célibataires ont tendance à augmenter dans les groupes d'âge de moins de 25 ans, ce qui confirme le retard du premier mariage, celui-ci se reportant sur les classes de plus de 25 ans.

Effet des facteurs "célibat" et "nuptialité"

La formule (4) a montré que les premiers mariages réduits sont le jeu des deux composantes "proportion de célibataires" et "taux de nuptialité". Pour isoler l'effet des facteurs "célibat" et "nuptialité" dans l'évolution de la somme des premiers mariages réduits, on peut, à l'instar d'Yves Péron (1991) procéder à une standardisation avec, d'une part l'hypothèse de stabilité pour la nuptialité et d'autre part l'hypothèse de stabilité des proportions de célibataires :

- d'une part, on calcule quel aurait été le nombre de mariages réduits si la nuptialité était restée inchangée (seules les proportions de célibataires varient) d'une année sur l'autre ; on rapporte ensuite le nombre de mariages attendus avec une telle hypothèse au nombre de mariages réduits de l'année précédente et l'on obtient ainsi une mesure de l'effet principal de changement du facteur "célibat" ;
- d'autre part, on fait l'hypothèse que seule la nuptialité varie ; de la même manière, on obtient une mesure de l'effet principal de changement du facteur "nuptialité" (voir Annexe 1).

L'effet d'interaction est l'effet produit par les deux facteurs combinés. Il se calcule par le rapport de la variation des mariages

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

réduits au produit des deux facteurs. Si les deux facteurs sont indépendants, le rapport doit être égal à 1 et la variation des mariages réduits doit être égale au produit des deux facteurs (Tableau 8).

Dans la colonne (1) du tableau 8, on retrouve l'évolution des premiers mariages réduits avec des périodes de hausse (1984-85, 1987-88, 1989-90) et des périodes de chute (1988-89, 1990-91). On remarque que les variations du facteur "célibat" sont faibles, en comparaison des variations du facteur "nuptialité", qui atteignent souvent 30 à 50%.

TABLEAU 8. EFFETS DES FACTEURS CÉLIBAT ET NUPTIALITÉ SUR LA VARIATION DE LA SOMME DES PREMIERS MARIAGES RÉDUITS

Années	Variation de la somme des premiers mariages réduits (1)	Effet principal		Effet d'interaction (4)
		Facteur "célibat" (2)	Facteur "nuptialité" (3)	
1984-1985	1,351	1,073	1,247	1,010
1985-1986	0,908	0,959	0,942	1,005
1986-1987	1,129	1,059	1,081	0,986
1987-1988	1,342	0,945	1,432	0,991
1988-1989	0,556	1,027	0,544	0,995
1989-1990	1,342	1,018	1,296	1,007
1990-1991	0,558	1,050	0,525	1,012

$$(1) = (2) * (3) * (4)$$

Il y a parfois antagonisme entre les facteurs : le changement des proportions de célibataires entre 1988 et 1989 par exemple aurait entraîné, s'il avait agi seul, une hausse de 3% des mariages réduits ; par contre, le changement des taux de nuptialité aurait entraîné à lui seul une baisse de 54%. La décomposition nous permet de voir à quel(s) facteur(s) on doit attribuer les variations. On constate que les effets de la proportion de célibataires sont faibles et que l'évolution des mariages réduits est essentiellement due au facteur nuptialité. Les effets d'interaction se révèlent très faibles ; lorsqu'il existent, ils ne dépassent pas 2,2%. On peut donc admettre que les facteurs "nuptialité" et "célibat" agissent de manière indépendante.

Premiers mariages de la table de nuptialité

A partir de la formule (13) (voir Annexe 1), on a pu calculer les séries de quotients de nuptialité, que l'on applique à une cohorte fictive de 1000 femmes célibataires pour obtenir les mariages de la table. Cette méthode de calcul ne fait donc pas intervenir les proportions de célibataires. Elle peut être considérée comme véritablement indépendante de la nuptialité des générations passées.

Les mariages de la table (Tableau 9) sont plus nombreux que les premiers mariages réduits, ce qui n'est pas étonnant puisqu'ils se rapportent à une population différente (les premiers à un effectif de femmes célibataires, les autres à un effectif de femmes de tous états matrimoniaux). Leur évolution est beaucoup plus régulière par construction, puisque les quotients sont appliqués à une génération fictive, indépendamment de la nuptialité des générations passées.

TABLEAU 9. SOMMES DES MARIAGES DE LA TABLE PAR ANNÉE

Année	$S \ 1m_x$
1984	876
1985	916
1986	958
1987	926
1988	994
1989	1000
1990	982
1991	817

C'est l'écart entre les résultats fournis par les deux méthodes qui va nous permettre de les interpréter.

Un autre indicateur va nous permettre de tirer des conclusions : l'âge moyen au premier mariage, qu'on a pu calculer selon chacune des méthodes (Tableau 10). Nous avons calculé l'âge moyen au premier mariage réduit par la formule :

$$a_{mr} = S [(x + 0,5) * 1mr_x] / S 1mr_x$$

et l'âge moyen au premier mariage de la table par la formule :

$$a_m = S [(x + 0,5) * 1m_x] / S 1m_x$$

Quelle que soit la méthode, on observe une tendance à la hausse de l'âge moyen au premier mariage.

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

TABLEAU 10. AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE
SELON LES DEUX METHODES

Années	Mariages réduits	Mariages de la table
1984	17,8	19,3
1985	17,8	18,3
1986	18,4	19,2
1987	18,0	18,5
1988	18,4	18,2
1989	18,7	21,1
1990	18,8	19,5
1991	18,5	20,3
Total	18,3	19,3

Pour comparaison, on dispose d'un âge moyen au premier mariage (de la table) calculé sur la population de Ngayokhème au 1^{er} janvier 1963 (Waltisperger, 1974) : l'âge moyen était alors de 17,8 ans. En 20 ans, l'âge moyen a donc connu un retard d'environ 1,5 an, ce qui confirme la tendance à la hausse.

Mis à part l'année 1988, les premiers mariages réduits sont en moyenne plus précoces que les mariages de la table. Ces différences sont le signe d'un mouvement général de retard : si l'on ne tient pas compte de la nuptialité des générations passées (méthode de la table), on obtient un âge moyen plus élevé. Ce mouvement est général sauf pour 1988 qui, on le sait, est une année de forte nuptialité.

Pour comparer les résultats des deux méthodes, Yves Péron (1991) propose la formulation suivante. Comme on l'a déjà vu, les mariages réduits sont le produit des taux de nuptialité des célibataires par les proportions de célibataires ; de la même manière, les mariages de la table peuvent aussi s'exprimer par le produit des taux de nuptialité par les célibataires de la table en milieu de période.

$${}_1mr_x = {}_1t_x * {}_1P_x \quad (4)$$

$${}_1m_x = {}_1t_x * {}_1c'_x \quad (16)$$

La différence entre mariages réduits et mariages de la table peut alors s'exprimer de la manière suivante :

$$({}_1mr_x - {}_1m_x) = {}_1t_x ({}_1P_x - {}_1c'_x)$$

Si la proportion de célibataires observée est supérieure aux célibataires de la table, les mariages réduits seront supérieurs aux mariages de la table ; sinon, ils seront inférieurs.

L'auteur montre que dans les périodes d'intensification de la nuptialité, les proportions de célibataires observées sont plus nombreuses que celles de la table, et donc la différence est positive. Ceci s'explique par le fait que la table ne tient pas compte de la nuptialité des générations passées. Or, en période de "rajeunissement" de la nuptialité, la nuptialité des générations passées est en retard sur la nuptialité du moment. On observe alors des proportions de célibataires plus élevées que celles calculées dans la table qui ne tient compte que de la nuptialité du moment. Les mariages réduits sont alors plus nombreux que ceux de la table. Si l'écart entre les proportions de célibataires observées et les proportions de la table est particulièrement fort aux âges élevés, les mariages réduits seront plus tardifs (ce qui est le cas dans les exemples cités). Inversement, dans les périodes de retard de la nuptialité, la différence est négative, et les mariages réduits sont moins nombreux et plus précoces que ceux de la table.

On est ici dans le cas où les mariages réduits sont moins nombreux et plus précoces que ceux de la table ; les différences sont presque toujours négatives (Tableau 11). Ce résultat est donc le signe que l'on se trouve globalement en période de baisse de nuptialité. Les différences sont très faibles en 1988, qui est une année de forte nuptialité.

TABLEAU 11. DIFFÉRENCES ENTRE LES PROPORTIONS DE CÉLIBATAIRES OBSERVÉES (P_x) ET DE CÉLIBATAIRES DE LA TABLE (C_x)

Age	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
10-14	2,9	3,8	2,8	4,5	6,1	2,3	3,8	1,7
15-16	-9,0	0,2	-2,6	2,4	3,4	-4,8	-4,3	-9,7
17-18	-20,7	-3,5	-14,2	-8,5	-0,7	-12,1	-12,4	-18,9
19-20	-23,7	-7,0	-15,3	-5,8	-3,2	-22,9	-15,6	-28,5
21-22	-22,6	-9,9	-10,7	-3,8	-2,3	-28,0	-12,7	-28,9
23-24	-19,7	-10,2	-8,8	-4,2	1,7	-25,2	-9,0	-25,4
25-29	-14,2	-8,0	-7,4	-8,7	0,1	-12,1	-2,9	-20,9
30-34	-12,1	-7,6	-3,7	-8,1	-0,1	-2,7	-1,4	-17,9
35-39	-12,2	-8,4	-4,1	-7,2	-0,5	0,1	-1,4	-18,0

Le groupe d'âge 10-14 ans montre toujours des différences positives, ce qui signifie que le retard de la nuptialité ne porte pas sur

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

ce groupe d'âge. Il faut dire qu'il s'agit en fait d'un groupe à faible nuptialité qui est donc peu sujet à des fluctuations à la baisse. Il en est de même pour les groupes d'âge élevés où la part des célibataires est très faible (de l'ordre de 1%), et les écarts figurant dans le tableau sont plus le jeu de petits effectifs que le témoin d'un changement démographique. Les écarts les plus forts et les plus significatifs se retrouvent dans les groupes d'âge de 15 à 29 ans. La nuptialité aux âges élevés et aux âges très jeunes semble donc connaître une plus grande stabilité. Le retard peut donc être attribué au groupe des 15-29 ans.

On a pu voir que les âges moyens des premiers mariages réduits sont plus jeunes sauf pour l'année 1988. Or, 1988 est l'année où les écarts entre les proportions sont plus souvent positifs ; il faut rappeler, même si la pluviométrie n'est pas le seul facteur de variation, que cette année est précédée d'un hivernage particulièrement bon.

On peut donc en conclure que la nuptialité des jeunes célibataires (15-29 ans) tout en subissant les fluctuations économiques marque un certain retard.

DISCUSSION

Les différentes analyses mises en oeuvre nous montrent que la tendance de la primo-nuptialité semble être un retard de l'entrée en union.

Les générations que l'on a pu observer présentent une hausse de l'âge médian au premier mariage, qui témoigne d'un certain recul de l'âge au premier mariage des générations. Ce mouvement de retard n'est pas constant sur la période et connaît certains ralentissements dont le principal se situe en 1988. On en observe un autre en 1990. Ainsi, l'âge médian augmente au fil des générations, avec un palier pour la génération 1970 et un autre pour la génération 1972. Ces générations arrivent respectivement à 18 ans en 1988 et 1990.

Ces deux années connaissent en effet un surcroît de premiers mariages. Cette intensification s'observe non seulement dans l'évolution des premiers mariages observés, mais aussi dans l'évolution des premiers mariages réduits, dans l'évolution des taux de nuptialité des célibataires, et se ressent dans l'évolution croissante des proportions de célibataires qui montre un ralentissement en 1988.

Valérie DELAUNAY

De plus, la comparaison des mariages de la table et des mariages réduits (âges moyen et proportions de célibataires) nous amène à conclure à un retard de la nuptialité, sauf pour 1988.

Les résultats convergent donc tous vers la conclusion que la nuptialité des célibataires en milieu rural serer connaît un certain retard de calendrier. Ce retard subit des effets conjoncturels, comme on a pu le voir pour les années 1988 (surtout) et 1990, effets qui semblent être imputables en partie à la disponibilité d'argent, elle-même dépendant de la pluviométrie.

Les filles d'aujourd'hui se marient plus tard que ne l'ont fait leurs mères. Ces résultats vont dans le sens de ceux obtenus à partir de l'Enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978 et de l'Enquête démographique et de santé de 1986. Ce retard est suffisamment rapide pour être observé sur une période de 8 ans. On est en droit de penser que la crise économique que connaît le pays serer est en grande partie responsable de ce retard. Les jeunes et leur famille éprouvent de plus en plus de difficultés à rassembler l'argent nécessaire à la compensation matrimoniale, ce qui constitue un frein au mariage. Cependant on assiste à une modification des comportements dans le sens d'une plus large souplesse des parents qui autorise une nouvelle forme de mariage (*takk*) et qui devient souvent une étape intermédiaire du mariage. Cette procédure est en quelque sorte une réponse à la crise économique. Elle est aussi une réponse à une certaine évolution sociale qui fait que les jeunes filles, par un passage quasi-systématique en ville (migrations saisonnières de saison sèche), sont de plus en plus sujettes à des grossesses prénuptiales. La naissance précipite alors l'union sous forme de *takk*, et la compensation matrimoniale reste due.

L'accentuation de la crise économique, dont l'issue reste incertaine, peut laisser présager que la primo-nuptialité connaîtra un retard de plus en plus accentué au cours des années. Mais la réponse "sociale" face à cette situation (moins grande exigence de la part de la famille face au mariage) conduit à penser que ce retard ne s'accroîtra pas, ou très peu, et que se développeront de nouvelles formes d'union, dont le rôle pourra être de légitimer une grossesse, ou bien de servir de contrôle social, promettant ainsi la jeune fille et interdisant par là tout autre prétendant. La crise économique n'étant alors plus un frein au premier mariage, la poursuite éventuelle du retard de l'âge au premier mariage serait alors signe d'un changement plus profond dans le système de prise de décision relatif au premier mariage.

BIBLIOGRAPHIE

- CHARBIT, Yves ; GUEYE, Lamine ; NDIAYE, Salif, eds, 1985. *Nuptialité et fécondité au Sénégal*, INED-PUF, Paris.
- DUBOIS, J. P. ; LERICOLLAIS, A. ; MILLEVILLE, P. ; PONTIE, G., 1987. "Terrains anciens, approches renouvelées : analyse du changement dans les systèmes agraires au Sénégal", séminaire *Dynamique des systèmes agraires*, 16-18 novembre 1987, ORSTOM, Paris.
- FALL, Abdou Salam, 1988. *Réseaux migratoires des Sereer Siin-siin à Dakar - Approche sociologique*, D.E.A. d'anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- FALL, Abdou Salam, 1992. "Une réponse à la crise de l'agriculture. La migration des Sereer du Siin (Sénégal)", *Sociétés, Espaces, Temps*, I, 1.
- GALLOWAY, Patrick R. 1988. "Basic Patterns in Annual Variations in Fertility, Nuptiality, Mortality, and Prices in Pre-Industrial Europe", *Population Studies*, 42, 2, Juil.
- GUIGOU, Brigitte, 1992. *Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Sine (Sénégal)*. Paris, EHESS (Thèse de doctorat).
- GUIGOU, Brigitte ; LERICOLLAIS, André, 1992. "Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes sercer siin (Sénégal)", *Sociétés, Espaces, Temps*, I, 1.
- LEE, Ronald D., 1990. "La réaction démographique aux crises économiques dans les populations de jadis et les populations contemporaines", *Bulletin démographique des Nations Unies*, N°29.
- PAQUET, Nathalie, 1992. *Le mouvement migratoire saisonnier en milieu rural au Sénégal : la région de Niakhar*, Mémoire de DEA, IEP, Paris et ORSTOM, Dakar, 108 p.
- PERON, Yves, 1991. "Indices du moment de la nuptialité des célibataires", *Population*, 6, 1429-1440.
- PONTIE, Guy ; LERICOLLAIS, André, 1991. *Relations à distance des migrants Sereer*, séminaire *Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux*, IFAN-ORSTOM, Saly Portudal, Sénégal, mai, 21 p. multig.
- ROCH, Jean, 1975. "Les migrations économiques de saisons sèche en bassin arachidier Sénégalais", *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences humaines, XII, 1, 51-81.

ANNEXE 1

FORMULAIRE

Premiers mariages réduits

Soit :

${}_1M_x$ le nombre annuel de premiers mariages observés entre l'âge x et l'âge $x+1$

${}_1AV_x$ le nombre d'années vécues par année entre l'âge x et l'âge $x+1$

${}_1mr_x$ le nombre de mariages réduits par année entre l'âge x et l'âge $x+1$

On a alors la relation :

$${}_1mr_x = {}_1M_x / {}_1AV_x \quad (1)$$

Soit :

${}_1P_x$ la proportion de célibataires observée par année entre l'âge x et l'âge $x+1$

$${}_1P_x = {}_1AVC_x / {}_1AV_x \quad (2)$$

${}_1t_x$ le taux annuel de nuptialité des célibataires entre l'âge x et l'âge $x+1$

$${}_1t_x = {}_1M_x / {}_1AVC_x \quad (3)$$

La formule (1) peut alors s'écrire :

$$\begin{aligned} {}_1mr_x &= {}_1M_x / {}_1AV_x \\ &= ({}_1M_x / {}_1AVC_x) * ({}_1AVC_x / {}_1AV_x) \\ &= {}_1t_x * {}_1P_x \quad (4) \end{aligned}$$

Les premiers mariages réduits sont donc fonction des proportions de célibataires et des taux de primo-nuptialité. Ils ne sont donc pas indépendants de la nuptialité des générations passées, puisque celle-ci affecte les proportions de célibataires.

De la même manière, le calcul peut se faire par groupe d'âge :

5. NUPTIALITE DES SERER RURAUX

$${}_a mr_x = a * {}_a M_x / {}_a AV_x \quad (5)$$

$${}_a mr_x = a * {}_a t_x * {}_a P_x \quad (6)$$

Décomposition de la variation des premiers mariages réduits entre l'année A et l'année A+1 :

$$v(A,A+1) = S {}_a mr_x (A+1) / S {}_a mr_x (A) \quad (7)$$

Effet du facteur nuptialité (dans l'hypothèse de stabilité des proportions de célibataires) :

$$\text{Soit : } {}_a mr'_x (A+1) = a * {}_a t_x (A+1) * {}_a P_x (A) \quad (8)$$

$$\text{Alors : } fn(A,A+1) = S {}_a mr'_x (A+1) / S {}_a mr_x (A) \quad (9)$$

Effet du facteur célibat (dans l'hypothèse de stabilité des taux de primo-nuptialité) :

$$\text{Soit : } {}_a mr''_x (A+1) = a * {}_a t_x (A) * {}_a P_x (A+1) \quad (10)$$

$$\text{Alors : } fc(A,A+1) = S {}_a mr''_x (A+1) / S {}_a mr_x (A) \quad (11)$$

Effet d'interaction :

$$i(A,A+1) = v(A,A+1) / [fn(A+1) * fc(A+1)] \quad (12)$$

Tables de nuptialité

Soit :

${}_1 M'_x$ le nombre de premiers mariages observés par génération et par année entre l'âge x et l'âge x+1

${}_1 C_x$ le nombre de célibataires entre l'âge x et l'âge x+1

${}_1 n_x$ le quotient de nuptialité de la table entre l'âge x et l'âge x+1

${}_1 m_x$ les mariages de la table entre l'âge x et l'âge x+1

c_x les célibataires de la table à l'âge x

Valérie DELAUNAY

On a alors les relations :

$${}_1^n x = {}_1^M x / {}_1^C x \quad (13)$$

$${}_1^m x = c_x * {}_1^n x \quad (14)$$

On peut passer du quotient au taux par la formule :

$${}_1^n x = 2 * {}_1^t x / (2 + {}_1^t x)$$

(14) devient alors :

$$\begin{aligned} {}_1^m x &= c_x * 2 * {}_1^t x / (2 + {}_1^t x) \\ &= {}_1^t x [2 * c_x / (2 + {}_1^t x)] \quad (15) \end{aligned}$$

La quantité entre crochets correspond à la moyenne arithmétique⁵ des célibataires à l'âge x et des célibataires à l'âge x+1. Notons c'_x cette moyennc. On a alors la relation suivante :

$${}_1^m x = {}_1^t x * c'_x \quad (16)$$

$$\begin{aligned} 5(c_x + c_{x+1})/2 &= [c_x + c_x(1 - {}_1^n x)]/2 \\ &= c_x(2 - {}_1^n x)/2 \\ &= c_x [2 - (2 * {}_1^t x / (2 + {}_1^t x))]/2 \\ &= c_x [(4 + 2 * {}_1^t x - 2 * {}_1^t x) / (2 + {}_1^t x)]/2 \\ &= 2 * c_x / (2 + {}_1^t x) \end{aligned}$$